

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
Service des pays asiatiques en développement et à commerce d'état

China 810 - bar/mei

Berne, avril 1991

Relations économiques Suisse - Chine

1. Cadre contractuel

L'accord commercial du 20 décembre 1974 contient notamment l'octroi réciproque de la clause de la nation la plus favorisée, une clause sur les prix et un article concernant les opérations de paiements qui spécifie qu'elles doivent être effectuées en Francs suisses, en Renminbis ou en une autre monnaie convertible. Une commission mixte est chargée de veiller au respect de l'accord. La 11ème réunion aura lieu à Pékin en 1991, probablement dans la deuxième moitié de l'année. La coopération industrielle n'est pas couverte par cet accord.

Des discussions préliminaires en vue de négociations sur la conclusion d'un accord de protection des investissements eurent lieu en octobre 1982. A la suite des résultats positifs obtenus lors de ces premiers pourparlers, les négociations formelles furent engagées; elles aboutirent au mois de mars 1986 après le 4ème "round". L'accord fut signé le 12 novembre 1986 à Pékin par M. le Conseiller fédéral P. Aubert et par le ministre des affaires économiques extérieures et du commerce M. Zheng Toubin. Il est entré en vigueur le 18 mars 1987 et correspond autant que possible aux accords de protection des investissements que nous avons conclus avec d'autres pays. Toutefois, en ce qui concerne la protection et le traitement des investissements, les particularités du système économique chinois nous incitèrent à trouver de nouvelles voies.

Les premières discussions en vue de la conclusion d'un accord de double imposition eurent lieu en août 1985. Les négociations formelles débutèrent en mai 1986 et aboutirent en mai 1989. L'accord fut signé le 6 juillet 1990. L'économie suisse considère qu'il est important que l'accord de double imposition entre rapidement en vigueur (procédure parlementaire en cours).

De plus, à l'occasion de la visite de M. le Conseiller fédéral Aubert en Chine en 1986, un accord de coopération dans le domaine nucléaire fut signé et, en février 1989, un accord de coopération scientifique et technique (qui ne couvre pas la coopération inter-firmes). En outre, il faut signaler la conclusion en octobre 1988 d'un accord de coopération économique et technique dans le domaine ferroviaire entre les CFF et le ministère chinois des chemins de fer. Les négociations sur la conclusion d'un accord vétérinaire stagnent; de fait, on ne sait pas encore exactement la forme que devrait prendre cette convention.

2. Echange de marchandises

Comme prévu, les exportations suisses, après avoir doublé en 1985 et connu une croissance soutenue en 1986 jusqu'en juin 1987, ont fortement reculé sur l'ensemble de l'année 1987 (-16.9%). Puis, en 1988 et 1989, elles ont plus ou moins stagné avant de connaître un très sévère recul en 1990 (-34.1%). Cette évolution est due à une politique chinoise restrictive des importations, suite à la politique d'austérité annoncée en 1988, et à la vitalité du Franc suisse. Les importations suisses de Chine ont régulièrement cru depuis 1982, sauf un léger recul en 1986 (-5%). Cependant, on constate que ces importations, qui avaient augmenté annuellement de plus de 25% entre 1987 et 1989, ont subi un net tassement en 1990 (+8,3%). Ainsi, le solde positif de la balance commerciale en faveur de la Suisse a progressivement diminué entre 1986 et 1989; il est même devenu négatif en 1990 (-3,6 mio Fr.). Le premier trimestre de l'année en cours a vu une nette reprise des importations et des exportations.

La Suisse exporte principalement des machines, des instruments et appareils et des produits chimiques (échange direct de marchandises). Du fait que les machines représentent plus de 70% des exportations suisses vers la Chine, il est clair que ce secteur a bénéficié le plus, dans un premier temps, du boom des exportations en 1985 et 1986 (les livraisons ont quadruplé), mais c'est également ce secteur qui a souffert le plus du repli en 1990 (-37,9%).

Du côté des importations, en dépit d'un recul, la structure est dominée par le secteur des textiles et de l'habillement (38% des importations totales). Cependant, les machines (10%), les produits agricoles (9%), y compris les denrées alimentaires, les peaux, le cuir (9%) ainsi que des matières premières pour l'industrie chimique (8%) ont gagné une importance certaine.

A côté des échanges directs de marchandises, un commerce significatif s'est développé entre la Suisse et la Chine via Hong Kong. Selon les statistiques de la colonie britannique, ce commerce de transit s'est accru depuis quelques années. En effet, les exportations suisses vers la Chine via HK en 1988 se montaient à 172 mio Fr. (1987: 92 mio Fr.) et nos importations en provenance de Chine via HK étaient de 228 mio de Fr. (1987: 169 mio Fr.). Il est admis qu'une grande partie de ce commerce est imputée à Hong Kong dans les statistiques douanières suisses (particulièrement en ce qui concerne les exportations suisses). Cet échange indirect de marchandises dégage régulièrement un solde positif pour la Chine. L'industrie chimique suisse, entre autres, développe une grande partie de ses affaires avec la Chine par le biais d'entrepôts à Hong Kong.

Echange de marchandises Suisse - Chine

Année	Export. suisses en mio de Fr.	Varia- tion en %	Import. suisses en mio de Fr.	Varia- tion en %	Solde
1986	738.3		185.3		553.0
1987	613.6	-16.9	238.7	28.8	374.9
1988	596.7	-2.8	297.6	24.7	299.1
1989	629.9	5.6	386.7	29.9	243.2
1990	415.0	-34.1	418.7	8.3	-3.7
1990 (1er trim.)	101.0		108.7		7.7
1991 (1er trim.)	116.5	15.3	121.1	11.4	-4.7
Principales exportations (en mio de Fr.)		1989	1990	part en %	
- machines		489.8	304.3	73.3	
- produits chimiques (sans prod. pharma.)		39.3	31.3	7.5	
- produits pharmaceutiques		7.7	12.7	3.1	
- instruments, appareils)		38.5	27.9	6.7	
- métaux et articles en métal		16.8	7.9	1.9	
- textiles et habillement		14.4	9.7	2.3	
- montres		11.0	9.4	2.3	
Principales importations (en mio de Fr.)					
- textiles et habillement		167.7	159.2	38.0	
- produits agricoles		34.0	33.4	8.0	
- peaux, cuir, articles en cuir		33.8	40.0	9.5	
- produits chimiques (sans prod. pharma)		31.1	30.2	7.2	
- jouet, matériel de sport		30.7	35.9	8.6	
- machines		22.8	40.7	9.7	

3. Investissements

La coopération industrielle est relativement peu développée. Néanmoins, la conclusion en 1980 d'un "joint venture" entre la firma Schindler S.A., Ebikon, et la "China Construction Machinery Corporation" a fait sensation, car il s'agissait du premier contrat de ce type entre partenaires chinois et étrangers. Depuis lors, Nestlé et Ciba-Geigy, entre autres, ont également conclu des "joint ventures" avec des entreprises chinoises. Mövenpick a ouvert un hôtel à Pékin et devrait en inaugurer un autre sous peu.

Depuis plusieurs années, la Chine cherche à mener une coopération étroite avec ses fournisseurs étrangers. Deux objectifs principaux sont poursuivis:

- avoir un meilleur accès à la technologie étrangère

- apporter une solution aux problèmes de financement qui, par le biais des "joint ventures", permet d'attirer les moyens étrangers et d'utiliser de manière optimale les technologies.

Dès lors, des négociations entre des firmes suisses et des partenaires chinois potentiels sont devenues de plus en plus nombreuses. Il existe toute une série de projets de ce type à différents stades d'avancement. Parmi ceux-ci, plus d'une dizaine devrait être réalisée avec une participation suisse au capital. A part les grandes firmes, différentes petites et moyennes entreprises sont également impliquées. Les projets concernent notamment les secteurs suivants: les machines, les instruments, les moyens de transport, la chimie, les biens de consommation durables, les aliments, les produits de luxe, la construction, l'exploitation d'hôtels. Il faut également mentionner l'acquisition d'une licence par Sandoz pour la production de vitamine C et la création d'un "joint venture" (Sicotrade) à Berne en 1986 (partenaire chinois: China Foreign Trade Development Companies Inc. à Shenzhen qui est sous contrôle direct du MOFERT et de l'Académie des Sciences; partenaire suisse: Coroplan, Bern). Le projet fut mené à bien avec l'appui de la ville et du canton de Berne et fut déclaré en faillite en décembre 1988. Dès le début, l'OFAEE a exprimé ses réserves quant à ce projet.

4. Les services

Le financement des projets chinois, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports, jouera un rôle encore plus important dans le futur. Comme ces projets sont à long terme, la Chine continuera à renoncer au financement normal des exportations et demandera des "soft loans". En outre, la Chine se manifeste de plus en plus sur le marché international des capitaux. Dans la mesure où la question de l'indemnisation des valeurs suisses nationalisées pourra être réglée, la Chine devrait tenter d'être plus présente également sur le marché suisse des capitaux. Les banques suisses sont partiellement actives en Chine par des bureaux de représentation pour l'instant. En particulier, elles ont mis à disposition de différentes banques chinoises des crédits-cadres pour l'importation de biens d'origine suisse.

Traditionnellement, les maisons suisses de commerce mondial comptent parmi les plus importants partenaires des corporations chinoises de commerce extérieur.

Swissair et CAAC offrent des vols directs entre les deux pays; de plus, à partir du 24 juin 1991, les vols de Swissair s'effectueront sans escale.

Les grandes maisons suisses d'expédition sont représentées en Chine, ou alors elles coopèrent avec des partenaires actifs dans ce pays.

5. Coopération au développement

5.1. Crédits de développement / aide financière

La Chine s'est vu accorder les crédits mixtes suivants:

- 80 mio Fr. (1984) totalement engagé; financement de 21 projets.
- 100 mio Fr. (mai 1987), dont 40 mio sous forme de don de la Confédération, engagé à 90%, en voie de conclusion pour les 10% restant.

Les autorités chinoises viennent de faire parvenir (février 1991) une demande pour un 3ème crédit mixte avec deux listes couvrant 18 projets pour un montant de 151 mio de Fr.. Les négociations devraient commencer très prochainement.

5.2. Promotion commerciale

Depuis le 31 juillet 1979, les exportations en provenance de Chine bénéficient des préférences tarifaires suisses destinées aux pays en développement (taux d'utilisation 1989: 66%). Sont exclus du système: certains légumes séchés, les articles pyrotechniques, les souliers et surtout les textiles (à partir du 1er juillet 1982, certaines exceptions dans le secteur des textiles ont été abrogées en accord avec les milieux économiques. Les autorités chinoises désirent la suspension de toutes les exceptions dans ce secteur. Cependant, au vue du fort potentiel de la concurrence chinoise dans ce secteur de l'industrie, le côté suisse a pris connaissance de ce voeu avec une grande réserve.)

5.3. Activités de la DDA

La DDA a développé depuis peu quelques activités marginales en Chine dans le domaine de la santé (hôpital Tianzin: consultation, formation).

Coût du programme: environ 600.000 Fr.

6. Visites

Après l'établissement des relations diplomatiques en 1950, il fallut attendre deux décennies avant le début des contacts économiques officielles (motifs: guerre froide, isolationnisme chinois...). Suite à quelques visites de part et d'autre de fonctionnaires, les relations s'intensifièrent fortement à partir de 1974: il y eut entre autres les séjours en Chine, pour différents motifs, des Conseillers fédéraux Graber, Ritschard, Honegger et Aubert (novembre 1986) ainsi que des Secrétaires d'Etat Jolles et Blankart (mai 1987); différentes personnalités chinoises vinrent en Suisse (conseillers d'Etat, ministres du commerce extérieur, du textile, des affaires extérieures, ainsi que l'ex-chef du Parti Zhao Zhiang en

qualité, alors, de secrétaire du Parti de la Province de Sichuan). De plus, de nombreuses personnalités chinoises de haut rang vinrent en Suisse pour des visites informelles. La Suisse organisa en 1974 une exposition industrielle à Pékin, ainsi qu'une exposition de machines-outils à Shanghai en 1979 et à Pékin en mai 1987; en outre, on note différentes participations officielles à des foires chinoises. La Chine participa à plusieurs reprises à la MUBA (probablement l'année prochaine également, et elle fut l'hôte d'honneur du COMPTOIR suisse en 1975).